



## ***Circulaire de préavis mensuelle***

**Numéro 19 – septembre 2001** (mise à jour en avril 2003 et en février 2004)

Les Circulaires mensuelles de préavis dressent la liste des entités signalées récemment au BSIF à la suite d'un avis, d'une demande d'enquête ou d'une plainte. Ces entités, ou des personnes affirmant les représenter, exercent peut-être au Canada des activités qui contreviennent à des dispositions de la *Loi sur les banques*, d'autres lois régissant les institutions financières fédérales, d'autre législation fédérale, ou de la législation provinciale.

Une liste cumulative des entités mentionnées dans les circulaires de préavis mensuelles précédentes a été versée au site Web du BSIF, à l'adresse [http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index\\_f.aspx?ArticleID=166](http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.aspx?ArticleID=166)

<i>Entité</i>	<i>Lieu de constitution (si connu)</i>	<i>Entité(s) liée(s), le cas échéant</i>	<i>Organisme à joindre pour obtenir des renseignements supplémentaires</i>
<b>Garrison Overseas Bank and Trust, Inc.</b> <b><u>Le Nauru a avisé le Canada que toutes les banques extraterritoriales, y compris la présente, ont été dissoutes.</u></b>	Nauru	Garrison Overseas Financial Services Ltd.	<b>BSIF</b>
<b>La banque ci-dessus n'est pas autorisée à exercer des activités bancaires ou financières au Canada.</b>			

Division de la conformité  
121, rue King Ouest  
Toronto (Ontario)  
M5H 3T9

Tél. : (416) 973-6117  
Télécopieur : (416) 954-3169  
courriel : [scaminfo@osfi-bsif.gc.ca](mailto:scaminfo@osfi-bsif.gc.ca)